

LA DÉONTOLOGIE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les textes qui encadrent la profession d'agent immobilier.
- Connaître le code de déontologie.
- Savoir identifier les responsabilités et les enjeux.

CONTENU DE LA FORMATION

- La loi Hoguet et les professionnels de l'immobilier.
- La loi ALUR et le code de déontologie professionnelle.
- Les cartes professionnelles et d'habilitation.
- L'obligation de formation continue.
- La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (TRACFIN).

CONDITIONS DE FORMATION

- Groupe de 6 à 15 stagiaires.
- Alternance de formation théorique et de travail en groupes.
- Étude et réalisation de cas pratiques.
- Accompagnement des stagiaires.

PUBLIC CONCERNÉ

- Agents immobiliers (salariés ou indépendants).
- Agents immobiliers (renouvellement de la carte T).
- Étudiants niveau Bac, Bac +2.
- Personnes en reconversion professionnelle.

PRÉ-REQUIS

- Acteur de l'immobilier en activité.



INTER / INTRA SUR MESURE



Durée : 2 jours



Prix : 650 € HT

PROCHAINES DATES

8 - 9 Juillet 2021

FORMATEUR

Daniel, négociateur VEFA et conseiller en immobilier chez un promoteur immobilier, puis responsable d'agence, pendant 6 ans. Courtier et comparateur en immobilier neuf, conseiller en investissement immobilier. Formateur chez Noschool depuis 5 ans.

LES NOSCHOOL

Un interlocuteur unique et disponible pour monter le dossier administratif et pédagogique.

CONTACT, MODALITÉS D'INSCRIPTION :



05 56 49 41 33



conseillers@noschool.fr